

**ACSSR**  
**Assemblée générale ordinaire du 24 novembre 2023**

Présents :

Bureau : Bernard LEMOUZY, Jean Michel ANGLES, André CANCE, Françoise VEDEL, Isabelle TEYSSDRE

Adhérents : feuille d'émargement jointe

Mairie :

Régine LAGARDE

Excusée : Pauline ROCACHER

Bernard LEMOUZY débute la réunion avec une pensée pour Louis MARTIN, adhérent randonnée et marche nordique, décédé accidentellement cet été

**Bilan des clubs**

**Peinture :**

Michelle FERRIE

Le club peinture se retrouve le lundi après midi dans la salle du Jardin du Presbytère.

Il compte 6 inscrits.

Une nouvelle exposition est prévue pour la saison prochaine (2024/2025)

**Informatique**

Louis VENTRE

Le club compte 9 participants.

L'animation est collégiale. Les échanges se font en fonction des connaissances de chacun.

Les séances ont lieu le lundi soir : cela va de la réparation des ordinateurs à la numérisation des circuits pédestres en collaboration avec le club rando.

Pour l'instant il n'y a pas de projets particuliers.

**Club couture :**

Isabelle TEYSSDRE

Le lundi soir dans la salle paroissiale

Le club compte 8 adhérentes.

Quelques membres vont se rendre au salon « Création et Savoir Faire » à Paris du 29 novembre au 3 décembre.

2 adhérentes du club vont réaliser une exposition vente (petit marché de Noël) de leurs créations le 9 décembre.

Il est demandé à la mairie de prévoir un éclairage à la sortie de la salle. En effet à la sortie des séances à 22h30, l'éclairage public est éteint et l'escalier est dangereux.

Régine LAGARDE est intervenue pour préciser que le dossier des travaux de rénovation de la salle avance bien.

### **Club randonnée**

Yves FAYEL

Le club compte 75 licenciés pour la saison 2022/2023

Le programme de rando s'est déroulé sans contraintes alternant sorties à la journée ou demi journée. 60 randos ont été proposées.

Le dimanche 14 mai l'équipe a participé au rando challenge organisé par le club de Naucelle.

Le séjour en Camargue a eu lieu du 18 au 14 octobre : au programme randos tous les jours et visites diverses très appréciées.

Le 1er octobre la rando proposée à Vezins a été organisée en hommage à Louis MARTIN, qu'il devait la conduire ce jour là.

### **Actions menées par le club dans le cadre « Action et lien social »**

- Les Prim'air nature : 10 licenciés se sont portés volontaires pour encadrer les enfants des écoles primaires du département ; cela représente 18 journées d'encadrement.
- Dans le cadre de « un chemin, une école » des bénévoles ont accompagné les enfants de l'école de Ste Radegonde pour créer un nouveau chemin. Le topo guide a été distribué dans les boîtes aux lettres de la commune et sera bientôt en ligne sur le site du Comité Départemental de randonnée ainsi que sur l'application mobile « Ma Rando » . Le chemin créé par l'école de Saint Cyprien, a également été balisé.
- La rando mémoire du 17 août a eu lieu autour de Sainte Radegonde. Mme Marion OLLIER, conférencière, a relaté cette journée, Michel a lu le témoignage d'un habitant de la commune. Cette journée a été clôturée par la projection d'un court métrage « le 17 août à 17 h. » accompagné d'une exposition photo. Une collation a été offerte par la mairie
- La rando téléthon du 3 septembre comptait 68 inscrits. Le montant de la recette, 345 € est entièrement reversé à l'AFM.
- Le 24 septembre 7 membres du club ont participé au bon déroulement du rando challenge junior à Lioujas.
- Le 22 octobre le club guidait une rando au profit des restos du cœur : 98 marcheurs ont participé pour une recette de 372 €. Une rando a également été organisée le 14 mars au profit de la ligue contre le cancer.
- 5 licenciés du club participent à la numérisation des chemins. Ils sont missionnés par le CDRP et Claude en est le référent. Ces données servent entre-autre à alimenter l'application mobile « Ma Rando ». Elle est gratuite pour les adhérents de FFRP. Bernard est administrateur de cette application au niveau du département.

Pour toutes ces actions le CDRP a attribué une dotation de 620 € pour l'année 2022.

Les mêmes actions sont reconduites pour la saison en cours.

### **Marche nordique**

Monique DELTELL et Josiane SALACRUCH

Cette année le club compte 35 inscrits.

De 14 à 24 personnes participent à chaque sorties.

Le projet du club est de créer 2 groupes et d'organiser une séance par semaine.

Notre association est multi-activités.

La cotisation par foyer fiscal donne accès à toutes les activités

### **Bilan financier**

Le bilan financier a été présenté par Jean Michel ANGLES ;

Il a été approuvé à l'unanimité.

Les comptes sont consultables sur le site de l'association « accsr12.fr »

## **PROPOSITIONS**

### Dates de clôture des comptes

Les dates de clôture des comptes seront modifiées pour être en phase avec les activités des clubs : du 1er septembre au 31 août.

### Cotisations :

Jusqu'à présent la cotisation est due par foyer fiscal.

Pour la saison prochaine, la cotisation sera individuelle et donnera toujours accès à toutes les activités. Le montant est fixé à 10 €. Elle sera gratuite pour les moins de 18 ans.

Cette mesure entrera en vigueur pour la saison 2024/2025, soit au 1er septembre 2024.

### Participation aux activités des clubs

Un forfait de 30 € peut être attribué à chaque adhérent. Cette somme est destinée à prendre en charge des frais engagés par un adhérent pour une activité en lien direct avec l'objet du club auquel il-elle participe jusqu'à concurrence de 30 €, par exemple :

Club peinture :

Prise en charge partielle des coûts des stages. Cette prise en charge se fait sous forme de remboursement aux adhérents (l'association ne peut pas payer directement les intervenants).

Club couture : prise en charge des entrées au salon CSF

Clubs randonnée et marche nordique :

Une indemnisation sera attribuée aux adhérents qui proposent et guident les sorties en reconnaissance de leur engagement auprès du club.

Cette indemnisation sera forfaitaire en fonction de la distance entre Sainte Radegonde et le point de départ de la randonnée ou de la séance de marche nordique :

- plus de 40 km A/R : 10 €
- moins de 40 km A/R : 5 €

La marche nordique organise 30 sorties et la rando 60. Sur une année cela représentera environ de 600 € à 700 €. Cette somme sera en partie couverte par la subvention du CDRP liée aux participations des randonneurs volontaires aux actions citées dans le compte rendu d'activité du club rando. Le versement sera fait en fin de saison (fin juin).

L'ensemble de ces propositions sont approuvées à l'unanimité.

## **DIVERS**

Intervention de Régine LAGARDE

Elle a assisté à plusieurs assemblées et c'est la première où elle voit autant de participants.

Elle remercie l'association pour les différentes actions menées, ainsi que pour son investissement chaque fois que la mairie la sollicite.

L'association remercie la municipalité pour la mise à disposition des salles.

## **RENOUVELLEMENT DU BUREAU**

Le bureau est démissionnaire.

En l'absence de nouvelles candidatures, il est reconduit.

L'assemblée est clôturée par un buffet dînatoire.